

ALEXANDRE STEVENS

Y-a-t'il une fonction maternelle ?

Que le père et la mère soient d'une certaine façon impliqués quand on parle de psychose et de névrose paraît aller de soi, spécialement dans le champ de la psychanalyse d'enfants. Mais plus largement on peut dire que les parents sont impliqués dans toute cure analytique, au moins au niveau des coordonnées signifiantes du symptôme névrotique et fréquemment dans certains thèmes délirants psychotiques.

Il faut toutefois remarquer que dès lors que la psychanalyse dans son éthique fait rupture avec toute psychologie du traumatisme, les parents, le père et la mère, ne sont en aucun cas cause directe des symptômes et délires. On peut d'ailleurs s'étonner qu'à l'occasion, dans certains milieux, le discours théorique de la psychanalyse d'enfants soit considéré comme culpabilisant à l'égard des parents. La fracture entre la psychanalyse et plusieurs formes de psychothérapie passe pourtant exactement à cet endroit. Là où les psychothérapies déduisent les phénomènes touchant l'enfant à partir des situations familiales et des positions occupées dans la réalité par le père et la mère, la psychanalyse met à l'avant-plan le choix du sujet dans la structure. Là où les premiers considèrent les phénomènes à partir d'une structure à trois termes (père, mère, enfant), la psychanalyse fonde le sujet dans une structure à quatre termes (père, mère, enfant, phallus) qui sort des causalités traumatiques pour impliquer le choix de position du sujet à l'égard de l'Autre du signifiant et de l'Autre de la jouissance. Il s'agit dès lors de situer à quel titre, pour quelle fonction, le père et la mère sont impliqués dans l'affaire.

On sait que pour Freud et Lacan le père est avant tout un signifiant, un semblant donc, qui introduit le sujet à la castration et par là au désir en l'inscrivant dans la signification phallique. La question que je

veux développer ici est celle de la place laissée au signifiant “ mère ” dès lors qu’avec Freud et Lacan la première place est donnée au signifiant “ père ” pour l’introduction du sujet dans la structure.

Y a-t-il une fonction maternelle ? Il y a évidemment du maternel et même du maternage. Il y a bien une mère présente dans la réalité. C’est même très réel. Il y a le socle biologique de cette réalité qui tient à la prématuration même de l’enfant à l’égard de ses besoins et il y a la personne qui met l’enfant au monde. Il y a de surcroît un certain rôle maternel, plus ou moins codifié dans le champ social autour des besoins, qui à ce titre d’ailleurs peut aussi bien être tenu parfois par l’autre parent. Donc il y a du maternel, mais est-ce une fonction ?

La fonction est un signifiant, ou un ensemble signifiant, ou une lettre qui établit un lien entre une série de signifiants. A ce titre le réel maternel évoqué ci-dessus ne peut pas être appelé de notre point de vue une fonction à l’égard des signifiants de la réalité psychique dans la mesure où il n’est situé qu’à partir du biologique. Quant au rôle maternel, il peut bien être appelé une fonction, mais alors uniquement à l’égard du champ social.

Dans le champ psychanalytique, la fonction implique que la série signifiante qu’elle organise oriente une position du sujet à l’égard de cette série — le sujet étant ici l’enfant. Ainsi a-t-on le couple fonction de la parole et champ du langage, où la fonction lie le sujet dans le message émis et le code signifiant. Ainsi encore, les termes de fonction paternelle et fonction phallique situent une position du sujet qui détermine ses significations possibles à l’égard de la série des signifiants, et ainsi ses effets de vérité. En ce sens précis, la série des soins mise au compte du rôle maternel ne fait pas a priori fonction. Bien sûr il faut distinguer la “ fonction ” de la personne qui la soutient dans la réalité, père ou mère. Mais qu’il n’y ait pas de fonction maternelle au sens propre, ne veut pas dire qu’il n’y ait pas une ou plusieurs positions données à la mère dans son rapport à la métaphore paternelle chez Freud et chez Lacan.

La fonction est donc une tentative de répondre à la question : comment le petit d’homme entre-t-il dans le langage comme sujet désirant et s’inscrit-il dans la sexualité ? A cela il y a une réponse freudienne qui est donnée sous la forme d’un mythe : le (ou les) mythe(s) du père. La mère est interdite par le biais d’une fonction paternelle qu’il appelle “ Œdipe ”. Elle est interdite à l’enfant par le père. Le père étant lui-même, par le biais du mythe de Totem et Tabou, un représentant de la jouissance, l’interdit dans sa mise en oeuvre même nous la loi et le désir avec la jouissance

interdite. Cette interdiction s'appuie de surcroît sur la crainte de la castration dans laquelle la découverte du manque phallique maternel occupe une place primordiale pour organiser pour l'enfant la répartition de la sexualité.

Chez Freud donc, il n'y a pas à proprement parler de fonction maternelle mais la mère occupe néanmoins deux places : représenter le manque phallique et représenter l'objet qui doit être interdit à l'enfant. Remarquons quand même que s'il n'y a pas de fonction maternelle, il y a bien une fonction paternelle, mais elle n'est qu'un mythe.

Lacan formalise la fonction paternelle œdipienne dans la "Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose" (1). Le père est l'interdit porté pour l'enfant sur la mère parce qu'il vient barrer la jouissance incluse dans le rapport mère-enfant pour installer un désir de la mère qui est barré, c'est-à-dire qui ne peut être complété par l'enfant. Non barré, il serait jouissance.

$$\frac{\text{NdP}}{\text{DM}} - \frac{\text{DM}}{s} \rightarrow \text{NdP} \left(\frac{A}{\phi} \right)$$

Cet interdit introduit une signification pour le sujet : phallique. Remarquons que ceci, sans donner de fonction maternelle, met néanmoins la mère en jeu à deux niveaux. D'abord, la mère, comme désir de la mère, est ce qui doit être barré. En ce sens la mère représente l'Autre de la jouissance qui est à forclure dans la névrose. Mais par ailleurs la mère occupe dans le même texte de Lacan la première place dans la mise en jeu du pur battement signifiant. L'Autre primordial qu'elle est dans ce battement de présence et d'absence est l'élément symbolique minimal sur lequel opère la fonction paternelle en le nommant. Le Nom-du-Père est en effet "la métaphore qui substitue ce nom à la place premièrement symbolisée par l'opération de l'absence de la mère" (2)

La conséquence de cette position de Lacan est triple : la mère, qui n'est pas une fonction, introduit pourtant à un premier battement symbolique; le père introduit au désir en barrant la jouissance; le père nomme ce battement et ce désir et à ce titre introduit le sujet à la signification.

Remarquons que Françoise Dolto, dont le travail met souvent en valeur cette fonction paternelle lacanienne, opère néanmoins une tor-

sion dans sa lecture de Lacan. En effet, elle radicalise dans la réalité l'implication logique que Lacan donne à la mère dans la fonction paternelle. Elle reprend ainsi dans une sorte d'étape supplémentaire la position maternelle pour lui faire tenir la première place : celle qui, dans son discours, doit faire place à la fonction paternelle. Ce n'est pas forcément faux, mais cette notation clinique introduit une sorte de fonction hybride maternelle inutile pour la lecture de la clinique.

Parmi les psychanalystes qui ont tenté de théoriser l'articulation d'une fonction maternelle, on ne peut manquer d'évoquer Mélanie Klein qui met massivement, comme on sait, l'accent sur une mythologie maternelle du bon et du mauvais objet. Sa position prend appui sur le même binaire élémentaire que celui qu'utilise Lacan dans la " Question préliminaire " pour désigner la place de la mère : le battement de la présence et de l'absence. Le deuxième temps est chez elle par contre très différent, puisqu'il ne s'agit pas d'une nomination de ce désir, mais de l'assomption de la relation imaginaire entre l'enfant et la mère comme personne globale (fonction du moi). La limite inhérente à cette théorisation est qu'elle opère une mise en série imaginaire où l'inconscient est alors structuré comme un fantasme.

Dans un temps ultérieur de son enseignement, celui des " Deux notes sur l'enfant " (3), le rapport entre la position de la mère et la fonction du père n'est pas fondamentalement différent de ce qu'il était précédemment. Dans ce texte, l'enfant est toujours un objet pour la mère. Soit il est en position de représenter le symptôme parental et cet objet est dès lors décomplété, dialectisé par l'introduction du père dans ce symptôme. Soit l'enfant est en position d'objet qui réalise le fantasme maternel; en d'autres termes, il est alors objet des soins maternels, voire de la jouissance maternelle.

Lorsqu'un peu plus tard encore, Lacan introduit sa notion de père-version (4), la fonction du père est de faire d'une femme l'objet cause de son désir. Si l'enfant est bien objet de la mère, il faut de surcroît qu'une femme soit côté objet dans le désir du père. Le père dans cette dernière formule n'est plus a priori celui qui interdit la mère pour l'enfant, mais celui qui introduit une femme comme cause de son désir et de ce fait interdit à la mère de faire de l'enfant un objet positif et exclusif du désir. La mère est interdite parce que le désir implique le pas-tout.

NOTES

(¹) J.Lacan, " D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ", *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966, pp. 531-583.

(²) *Ibid.*, p. 557.

(³) J.Lacan, " Deux notes sur l'enfant ", *Ornicar ?* 37, pp. 13-14.

(⁴) " Un père n'a droit au respect sinon à l'amour que si le dit amour, le dit respect est (...) père-versement orienté, c'est-à-dire fait d'une femme objet (a) qui cause son désir. " J.Lacan, Le Séminaire, livre XXII, " R.S.I. ", leçon du 21 janvier 1975, in *Ornicar ?* 3, pp. 107-108.